



vous guider



Services de proximité

Services en ligne

Accueil et conseil

Domaine Solidarité

Développement des territoires

Contrôle

Services médicaux et prévention



■ Édition 2023



L'essentiel & plus encore



« Services de proximité », MSA Berry-Touraine



Voici la nouvelle édition du guide de nos services de proximité pour l'année 2023.

Vous trouverez dans ce guide, outre un grand nombre d'informations pratiques notamment sur les services en ligne, les coordonnées de l'ensemble des professionnels de la MSA Berry-Touraine qui exercent leur métier sur le terrain.

Je vous laisse découvrir ce guide, qui saura répondre, je l'espère, à vos attentes et vous accompagnera dans vos missions de professionnels ou d'élus de la MSA.

*Pascal Cormery,
Président*



Services de proximité

2023

Conception : Service Communication MSA Berry-Touraine

Photos : Service images CCMSA

Impression : IMSA - janvier 2023



Sommaire

Services en ligne	p. 6
Accueil de proximité, Conseil	p. 8
Domaine Solidarité (service social)	p. 17
Développement des Territoires	p. 21
Contrôle	p. 24
Services médicaux et prévention	p. 28

Besoin d'un renseignement ?

Les animateurs, interlocuteurs privilégiés des délégués cantonaux, sont là pour recueillir vos questions.

Retrouvez leurs coordonnées dans la rubrique « Développement des territoires », à la page 22 de ce guide.

Les services en ligne de la MSA Berry-Touraine

La MSA Berry-Touraine met à disposition des adhérents une large gamme de services en ligne.

❖ Les adhérents peuvent consulter de chez eux :

- ▮ leurs paiements et décomptes maladie ;
- ▮ leurs droits maladie ;
- ▮ leur relevé annuel de prestations santé.
- ▮ leurs paiements prestations familiales et logement ;
- ▮ leurs paiements d'actions sanitaire et sociale ;
- ▮ leur relevé de situation individuelle tous régimes (RIS) ainsi que leur relevé de carrière MSA ;
- ▮ leurs paiements retraite ;
- ▮ leur quotient familial ;
- ▮ leur âge de départ en retraite ;
- ▮ leurs attestations fiscales ;
- ▮ leurs paiements invalidité ;
- ▮ leur attestation de vaccination COVID-19».

❖ Les adhérents peuvent déclarer directement :

- ▮ leur médecin traitant ou leur changement de médecin traitant ;
- ▮ la perte ou le vol de leur carte vitale ;
- ▮ leurs ressources (prestations familiales et allocations logement) ;
- ▮ leurs changements de situation familiale et professionnelle ;
- ▮ la situation de leur enfant de 16 à 18 ans pour l'allocation de rentrée scolaire ;
- ▮ un arrêt de travail pour les cas Covid ou personnes à risque ;
- ▮ un changement d'adresse ;
- ▮ des modifications à leur relevé de carrière.

❖ Les adhérents peuvent demander sans se déplacer :

- ▮ leur carte européenne d'assurance ;
- ▮ leurs attestations de paiements (prestations familiales) ;
- ▮ leurs aides au logement ;
- ▮ leur complément de libre choix d'activité ou libre choix du mode de garde (Paje) ;
- ▮ l'estimation du montant de leur retraite (pour les 54 ans ou plus) ;
- ▮ la demande unique de retraite ;
- ▮ la complémentaire santé solidaire ;
- ▮ la pension d'invalidité ;
- ▮ l'allocation de soutien familiale, d'intermédiation et d'aide au recouvrement ;

- ▮ la pension de réversion ;
- ▮ le calcul de leur quotient familial ;
- ▮ la prime d'activité ;
- ▮ leur attestation de droit santé, RSA ;
- ▮ le revenu de solidarité active.

❖ **Les exploitants et employeurs de main d'oeuvre peuvent effectuer :**

- ▮ leur déclaration de revenus professionnels ;
- ▮ leurs déclarations préalable à l'embauche ;
- ▮ leur téléréglément du Bordereau de versement mensuel ;
- ▮ une déclaration d'accident de travail ou de maladie professionnelle ;
- ▮ une estimation du bulletin de salaire ou des cotisations Non Salariés ;
- ▮ un changement d'adresse postale de son entreprise ;
- ▮ la consultation du relevé parcellaire ;
- ▮ une modulation des appels fractionnés ou mensuels ;
- ▮ leur DSN et la suivre ;
- ▮ un TESA+, un TESA simplifié.

❖ **Les particuliers et les exploitants peuvent aussi déposer des documents en ligne.**

❖ **Les adhérents peuvent nous contacter ou demander un rendez-vous depuis leur espace privé.**

❖ **Les adhérents peuvent découvrir les prestations sociales dédiées à leurs situation sur le site Internet berry-touraine.msa.fr rubrique « Particulier / Solidarité, Handicap, Dépendance ».**

❖ **En matière de Santé Sécurité au Travail, les adhérents peuvent retrouver toute l'actualité sur le site Internet berry-touraine.msa.fr rubrique « Exploitant ou Employeur / Santé et sécurité au travail ».**

**Pour bénéficier de tous ces services,
inscrivez vous sur**

<https://berry-touraine.msa.fr/espace-privé>



Berry-Touraine
> [Changer de région](#)



Covid-19

Particulier

Exploitant

MSA Berry-Touraine > Berry-Touraine



Mon espace privé

> [Se connecter](#)

> [S'inscrire](#)

Accueil de proximité

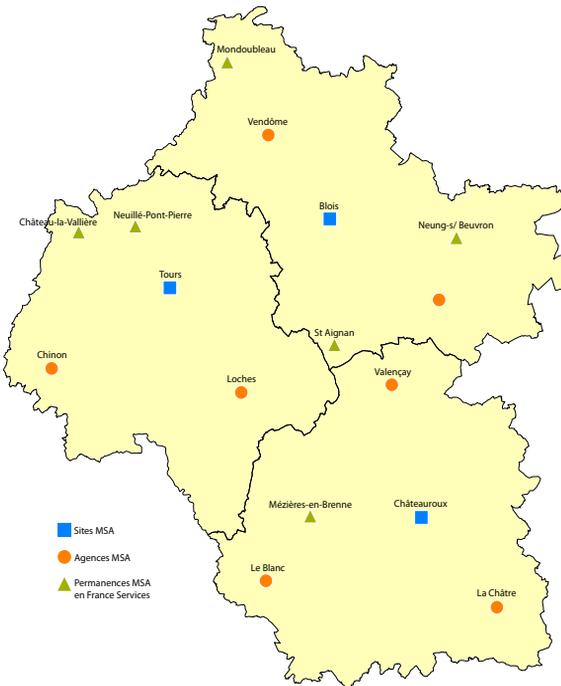


La MSA Berry-Touraine offre à ses adhérents et à leur famille différents lieux et formes d'accueil. En plus des sites de Blois, Châteauroux et Tours, la MSA Berry-Touraine met à leur disposition sept agences locales réparties sur l'ensemble de son territoire.

Les points d'accueil de la MSA Berry-Touraine

Les points d'accueil fixes, au nombre de 10, fonctionnent selon le concept de guichet unique décentralisé :

- ❖ les correspondants à l'accueil renseignent les assurés agricoles et leurs familles sur l'ensemble des domaines de la protection sociale (prestations santé, famille, logement, retraite, cotisations et action sociale),
- ❖ pour les dossiers retraite (EIR) ou prestations, un rendez-vous est fixé dans les points d'accueil. Pour prendre rendez-vous, téléphonez au 02 54 44 87 87, ou demander un rendez-vous directement depuis votre espace privé dans la rubrique « Contact & échanges » et/ou depuis votre application mobile Ma MSA&Moi,
- ❖ les conseillers en protection sociale se rendent à domicile ou reçoivent sur rendez-vous dans les différents points d'accueil, pour une étude ou un conseil personnalisés,
- ❖ les travailleurs sociaux rencontrent les assurés agricoles sur rendez-vous,
- ❖ les médecins du travail et les médecins du contrôle médical et dentaire assurent les visites dans les points d'accueil.



- Nouveauté -

Depuis janvier 2022, la MSA a mis en place des permanences sur rendez-vous dans les locaux de certaines France Services. Pour en savoir plus, rendez-vous à la page 13 du livret.

Les sites

Blois (siège social)

Pour nous rencontrer :

Ouvert le mardi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
Sur rendez-vous les mercredi, jeudi et vendredi
19 avenue de Vendôme - 41000 Blois



Châteauroux

Pour nous rencontrer :

Ouvert le mardi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
Sur rendez-vous les mercredi, jeudi et vendredi
35 rue de Mousseaux - 36000 Châteauroux



Tours

Pour nous rencontrer :

Ouvert le jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
Sur rendez-vous les mardi, mercredi et vendredi
31 rue Michelet - 37000 Tours



Les agences locales (uniquement sur rendez-vous)

Chinon

Pour nous rencontrer :

Sur rendez-vous les mardi et jeudi
11 avenue Pierre Labussière
37500 Chinon



La Châtre

Pour nous rencontrer :

Sur rendez-vous le vendredi
13 rue d'Olmor
36400 La Châtre



Le Blanc

Pour nous rencontrer :

Sur rendez-vous le jeudi
65 avenue Gambetta
36300 Le Blanc



Loches

Pour nous rencontrer :

Sur rendez-vous les mercredi et vendredi
Pôle social (1^{er} étage)
24 bis Avenue du Général de Gaulle
37600 Loches



Romorantin

Pour nous rencontrer :

Sur rendez-vous le vendredi
France Services 3 place du Château
41200 Romorantin



Valençay

Pour nous rencontrer :

Sur rendez-vous les mercredi et vendredi
France Services - Espace Gâtines - 11 route de Faverolles
36600 Valençay



Vendôme

Pour nous rencontrer :

Sur rendez-vous les mercredi et jeudi
1 bis boulevard de l'Industrie
41100 Vendôme



Les permanences en France Services

NOUVEAU

Permanences sur rendez-vous avec un agent d'accueil MSA au sein des France Services.
Prise de rendez-vous depuis votre espace privé ou au 02 54 44 87 87.

Départements	Lieux	Jours de permanence
36	France Services Brenne BOX 1 place Jean Moulin 36290 Mézières-en-Brenne	Le dernier jeudi du mois
37	France Services 21 avenue du Général Leclerc 37330 Château-la-Vallière	Le 2ème mardi du mois
37	France Services 18 avenue du Général de Gaulle 37360 Neuillé-Pont-Pierre	Le dernier mercredi du mois
41	France Services 3 allée de la Gare 41170 Mondoubleau	Le dernier mardi du mois
41	France Services Sologne des Etangs 7 rue Henri de Geoffre 41210 Neung sur Beuvron	Le 2 ^{ème} vendredi du mois
41	France Services Val de Cher Controis 3 rue Victor Hugo 41110 Saint Aignan sur Cher	Le dernier vendredi du mois

Retrouvez les France Services proches de chez vous sur https://anct-carto.github.io/france_services/

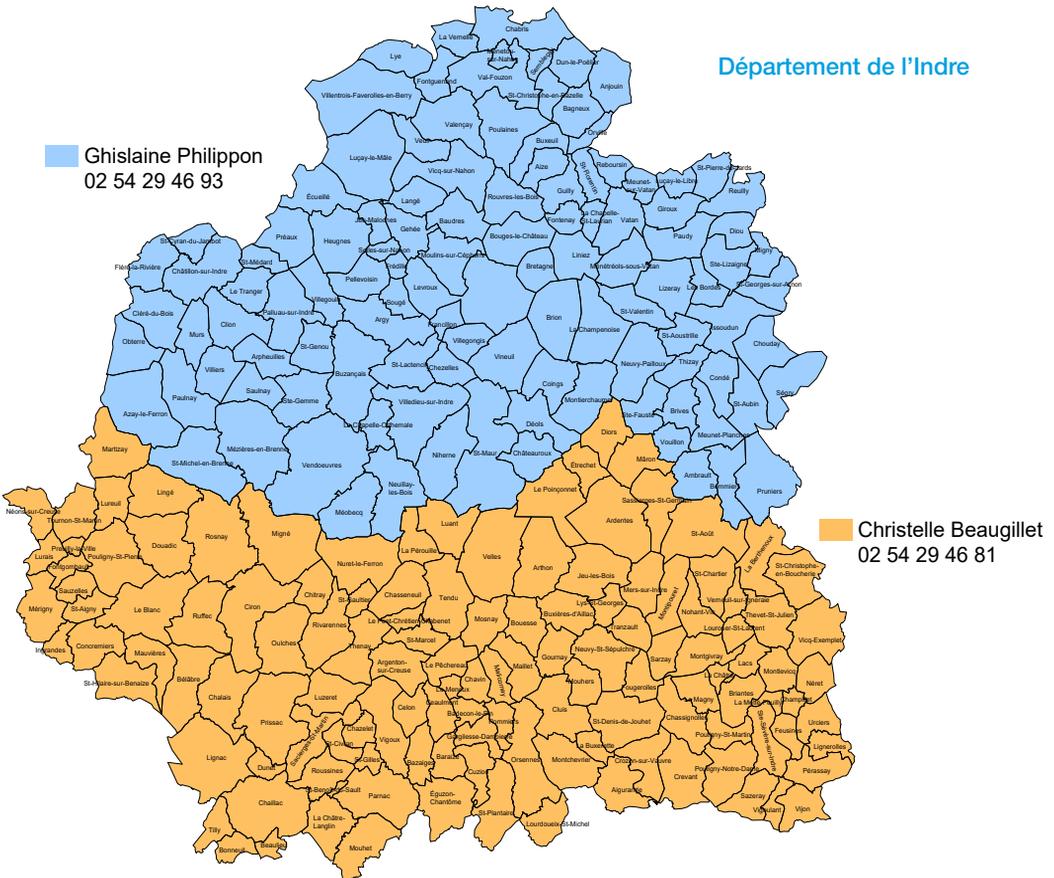
Les conseillers en protection sociale

Sur rendez-vous, les conseillers en protection sociale sont à la disposition des exploitants, entrepreneurs agricoles et nouveaux installés pour :

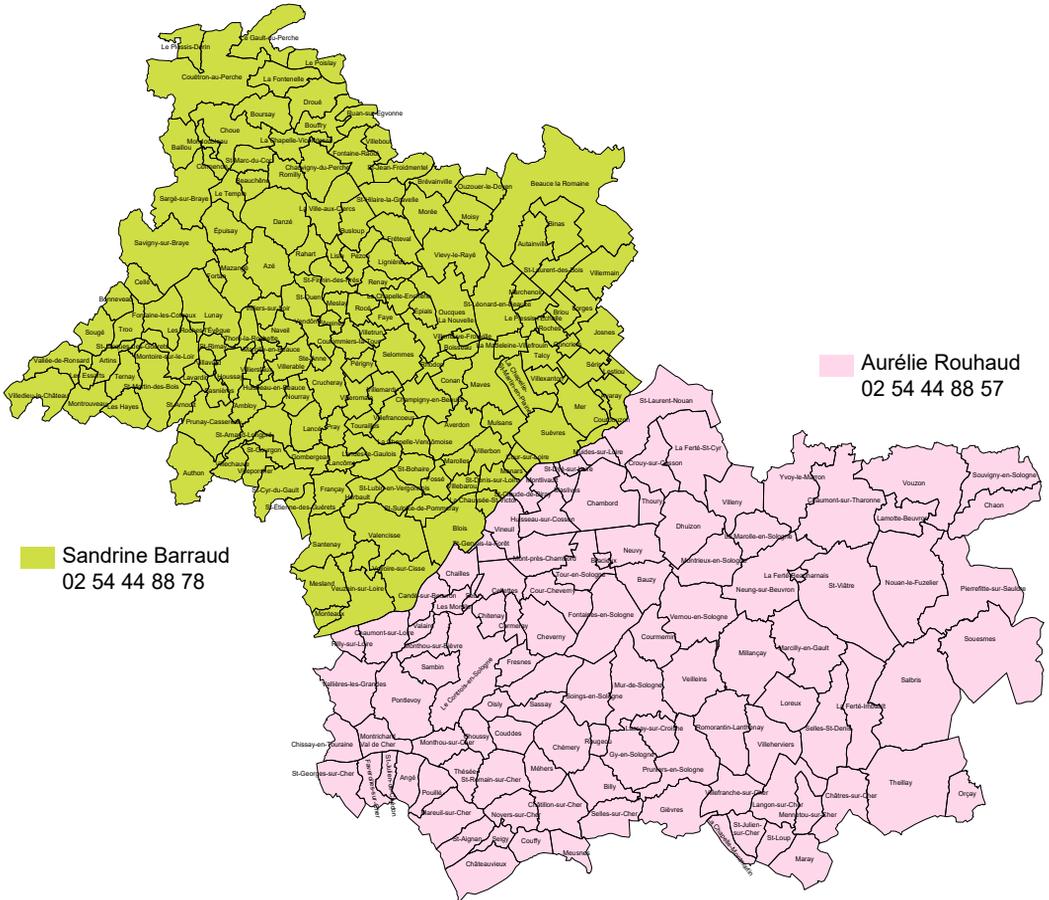
- ❖ répondre à leurs interrogations dans les domaines de la protection sociale et des cotisations en lien avec l'installation, la cessation et la modification des entreprises physiques et morales,
- ❖ faciliter leurs démarches administratives,
- ❖ leur présenter l'ensemble des services et prestations offerts par la MSA.

Responsable du domaine : Florence Lattron - ☎ 02 54 44 87 30

Responsable du service : Philippe Souchet - ☎ 02 47 31 61 42



Département du Loir-et-Cher



Domaine Solidarité (Service Social)



Les travailleurs sociaux

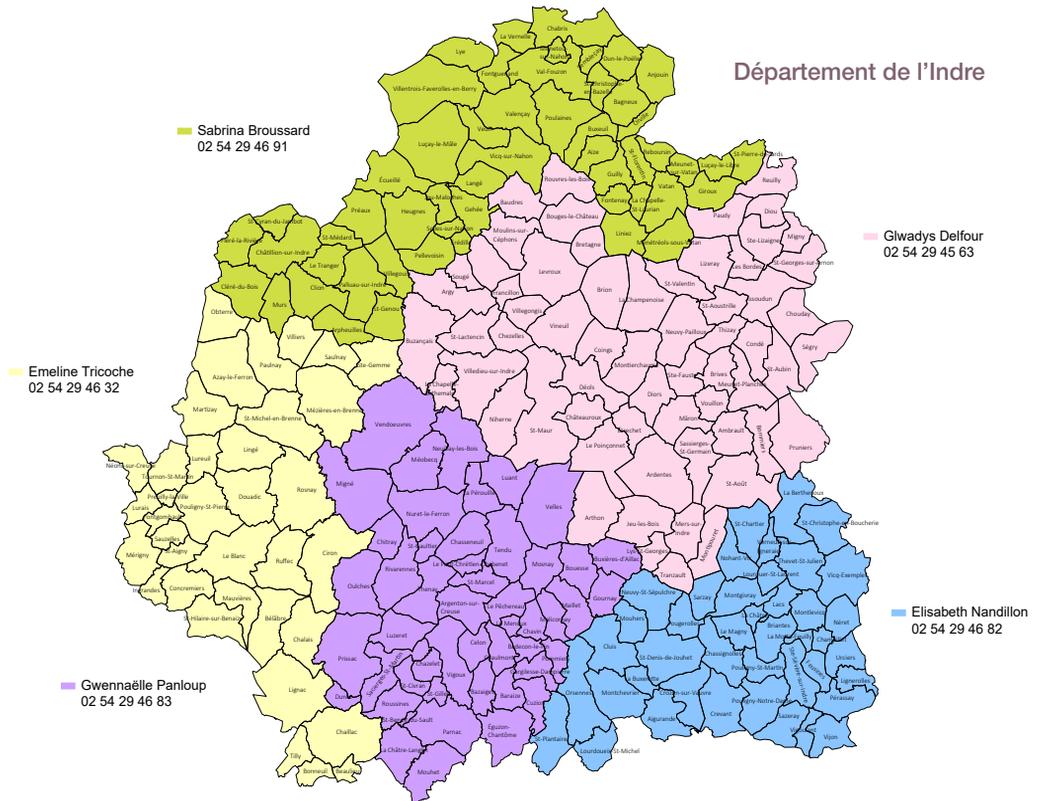
Une équipe de travailleurs sociaux est présente sur les territoires pour informer, accompagner ou orienter, les ressortissants, salariés et non salariés, actifs et retraités, rencontrant des difficultés.

Elle propose un accompagnement individuel et collectif dans les domaines :

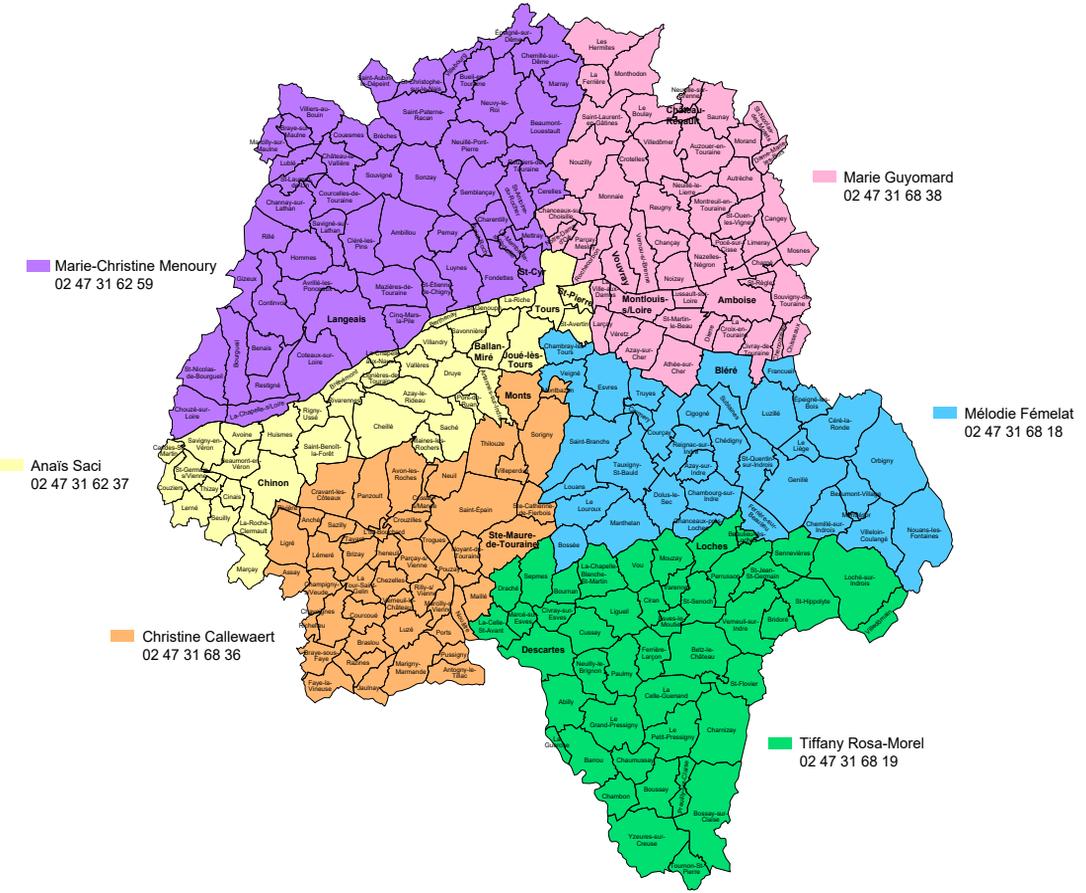
- ❖ de la santé,
- ❖ du handicap,
- ❖ de l'activité professionnelle
- ❖ de l'autonomie.

Responsable du domaine Solidarité : Maryline Pestel - ☎ 02 54 44 87 14

Responsable adjointe : Sandrine Marchais - ☎ 02 47 31 62 41



Département de l'Indre-et-Loire



Développement des Territoires



Les chargés de l'animation des échelons locaux

Les chargés de l'animation des échelons locaux assurent le lien entre les délégués et la MSA Berry-Touraine. Ils ont pour missions principales :

- ❖ la mise en oeuvre, avec les délégués des échelons locaux, des actions contribuant au développement des territoires portant sur les thématiques de l'action sociale, de la prévention santé, de la santé sécurité au travail, des droits aux prestations sociales...
- ❖ l'accompagnement des élus dans les réunions des échelons locaux, dans les réunions préparatoires à l'Assemblée générale et aux élections.

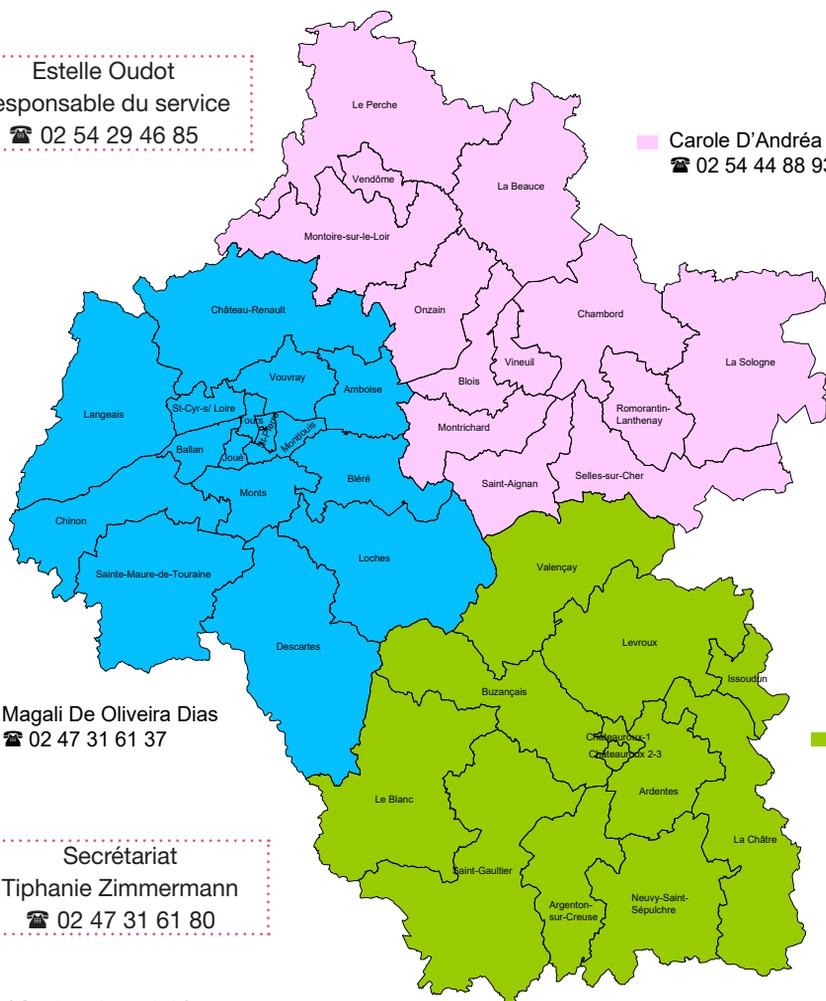
Estelle Oudot
Responsable du service
☎ 02 54 29 46 85

Carole D'Andréa
☎ 02 54 44 88 93

Magali De Oliveira Dias
☎ 02 47 31 61 37

Secrétariat
Tiphanie Zimmermann
☎ 02 47 31 61 80

Etienne Buchmann
☎ 02 54 29 45 49

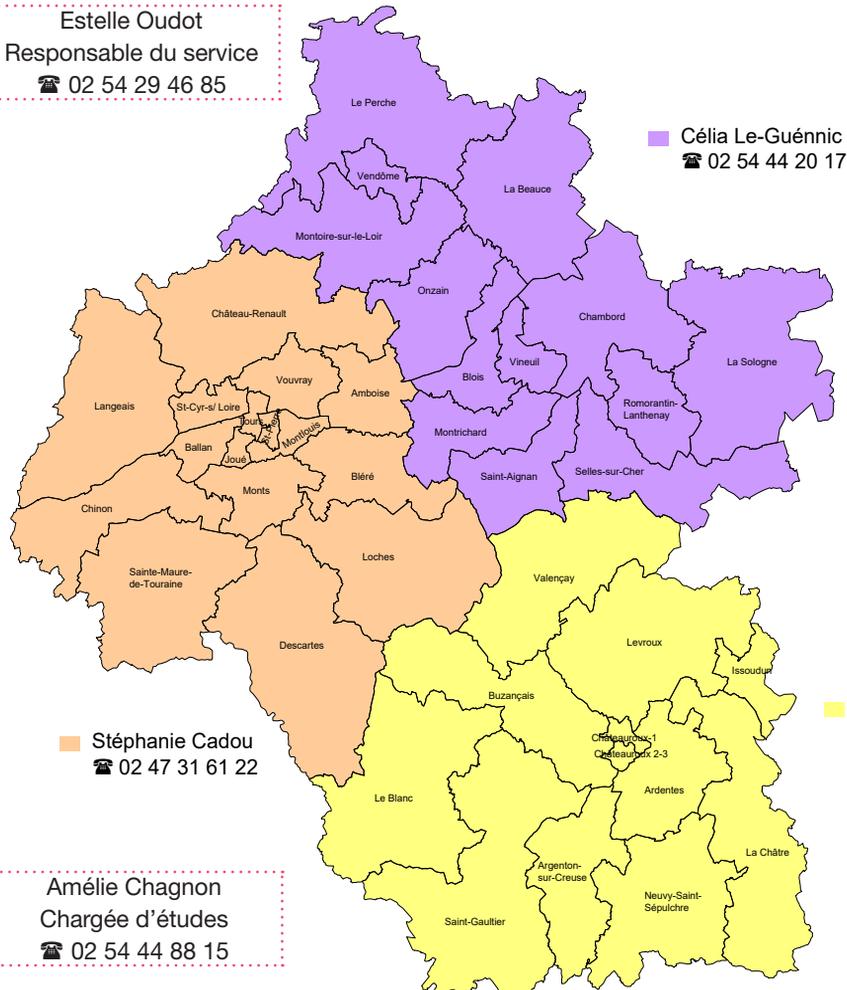


Les chargées de développement des territoires ruraux

Trois agents de développement social local :

- ❖ mènent des actions contribuant au développement de services sur les territoires,
- ❖ accompagnent les porteurs de projets par un soutien méthodologique, financier et opérationnel,
- ❖ accompagnent le réseau des MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie).

Estelle Oudot
Responsable du service
☎ 02 54 29 46 85



■ Célia Le-Guënnic
☎ 02 54 44 20 17

■ Stéphanie Cadou
☎ 02 47 31 61 22

■ Coline Siossac
☎ 02 54 29 45 07
à compter du
13 mars 2023

Amélie Chagnon
Chargée d'études
☎ 02 54 44 88 15

Contrôle



Les contrôleurs

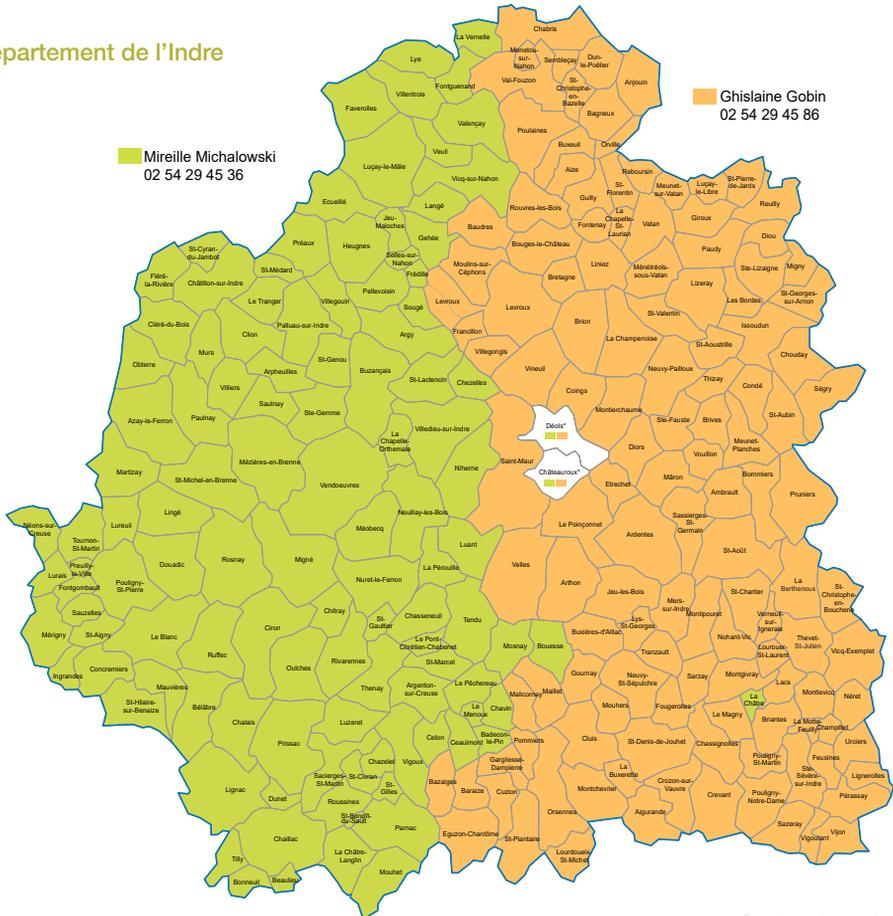
Cinq missions majeures, définies réglementairement, incombent aux contrôleurs agréés et assermentés par le Préfet :

- ❖ le contrôle de l'assujettissement et de l'affiliation des entreprises agricoles,
- ❖ le contrôle de l'assiette des cotisations sociales des exploitants et des salariés,
- ❖ la participation à la lutte contre le travail illégal,
- ❖ le contrôle des prestations, arrêts de travail et ressources,
- ❖ le recouvrement des impayés.

Responsable du domaine : Florence Lattron - ☎ 02 54 44 87 30

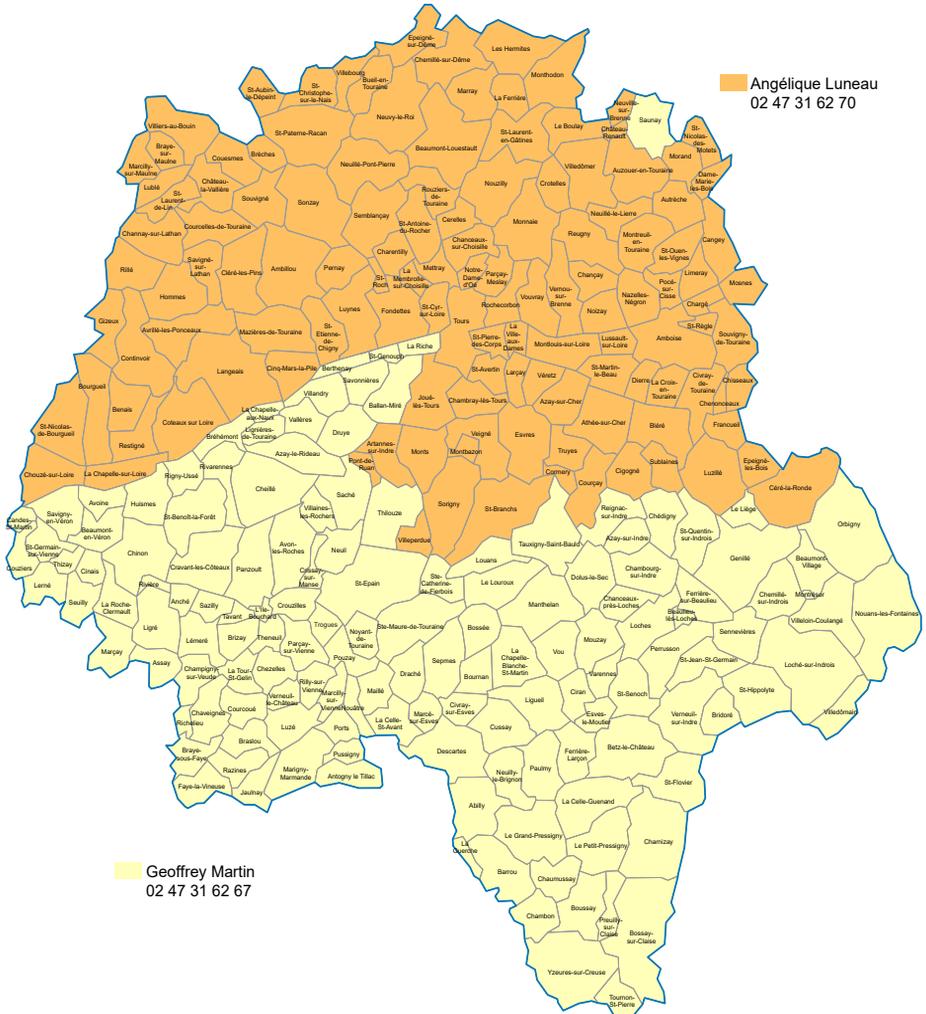
Responsable du service : Philippe Souchet - ☎ 02 47 31 61 42

Département de l'Indre

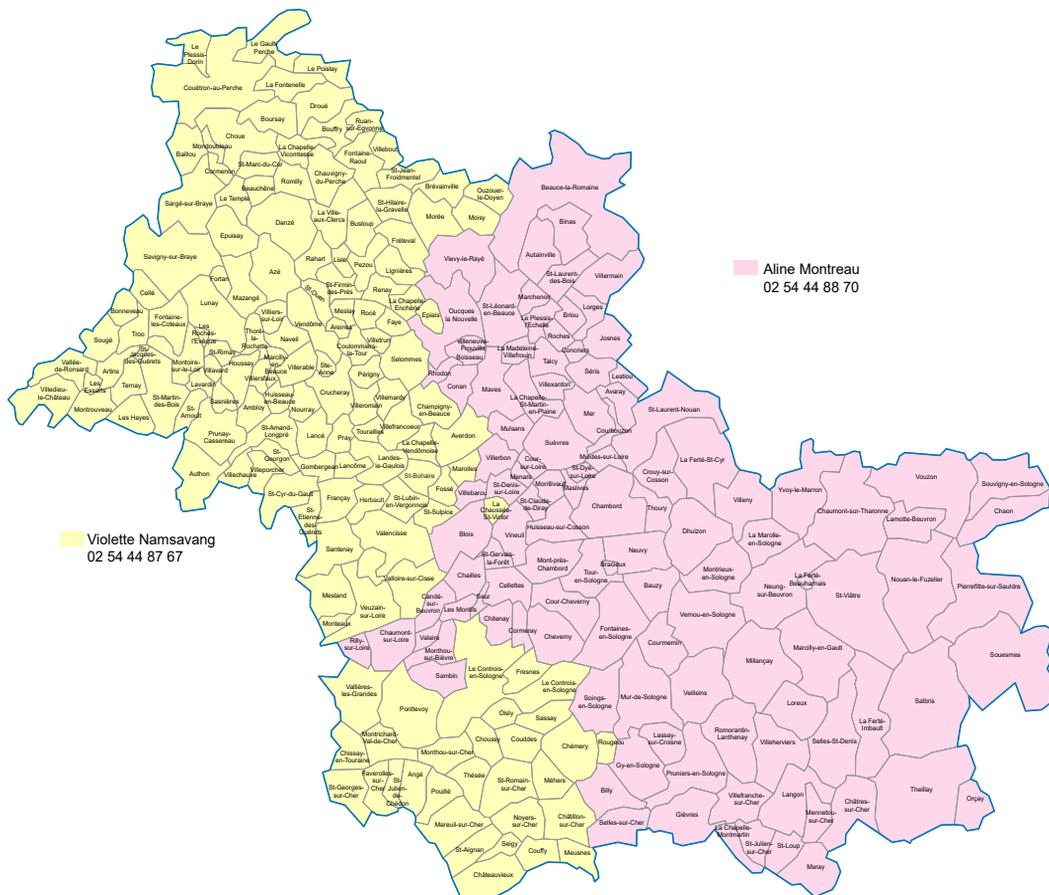


* cantons partagés

Département de l'Indre-et-Loire



Département du Loir-et-Cher



Violette Namsavng
02 54 44 87 67

Aline Montreau
02 54 44 88 70

Services médicaux



Les médecins et le dentiste conseil

Les praticiens-conseil participent à la maîtrise médicalisée des dépenses de santé, l'amélioration de l'organisation des soins et la prévention médicale.

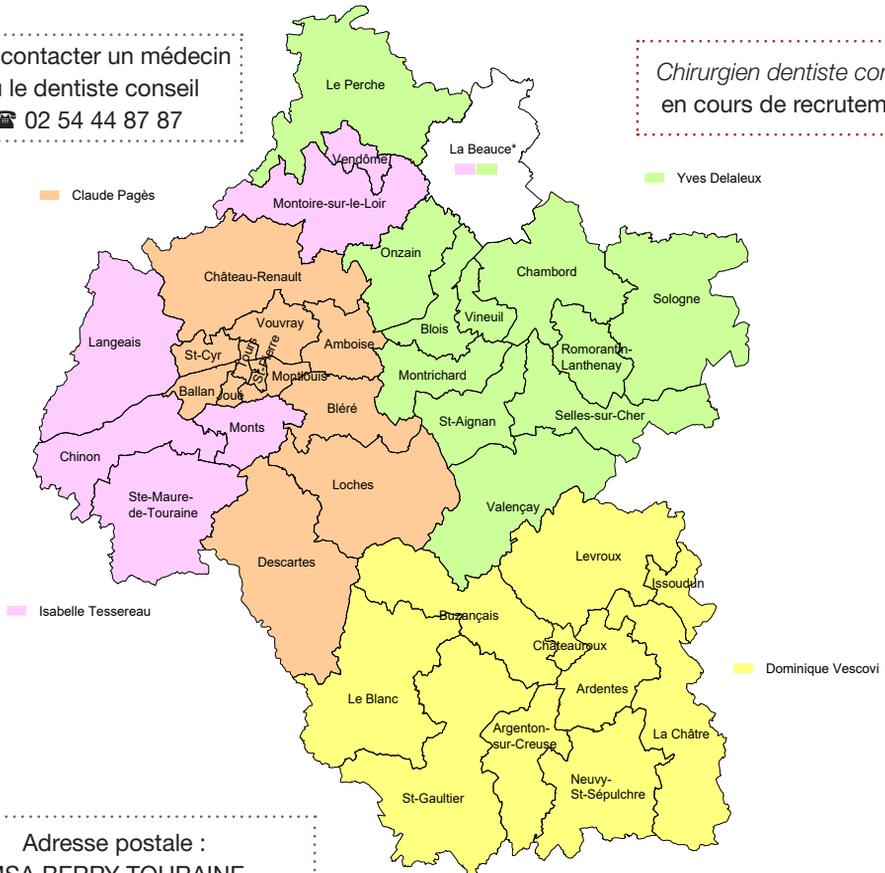
A ce titre, ils :

- ❖ vérifient les conditions médicales d'attribution des prestations maladie, maternité, invalidité, accidents du travail et maladies professionnelles
- ❖ contrôlent les abus en matière de soins, prescriptions, arrêts de travail et tarification,
- ❖ analysent l'activité des établissements de soins et des professionnels de santé au plan médical,
- ❖ participent à la prévention (Ateliers du bien vieillir, Education thérapeutique - plan dentaire).

Pour contacter un médecin
ou le dentiste conseil

☎ 02 54 44 87 87

Chirurgien dentiste conseil
en cours de recrutement



Adresse postale :

MSA BERRY-TOURAINÉ

Service Contrôle Médical et Dentaire

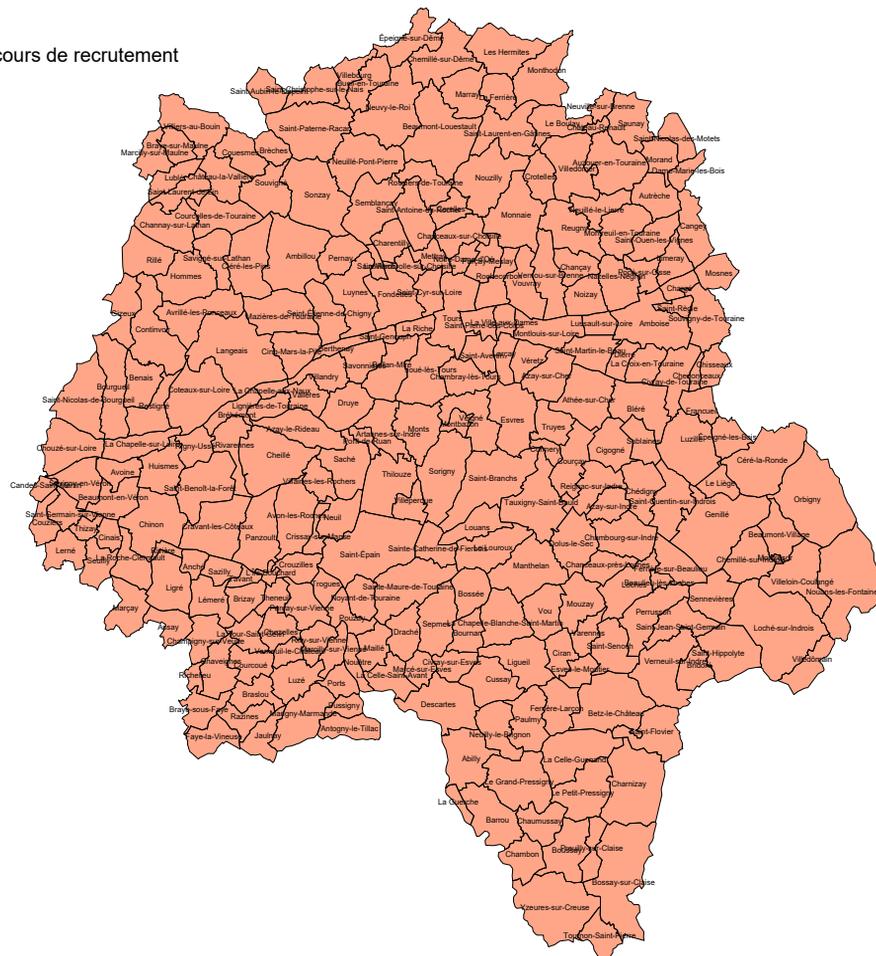
19 avenue de Vendôme - CS 72301

41023 Blois Cedex

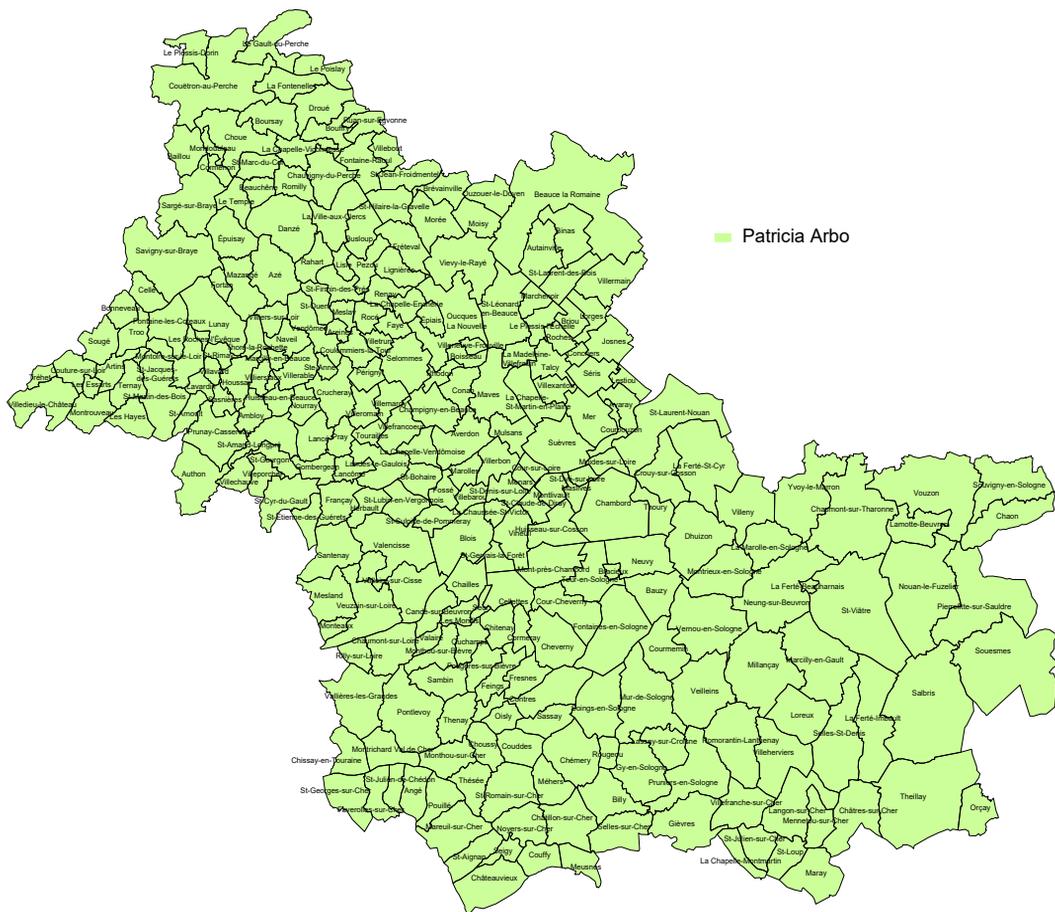
*canton partagé

Département de l'Indre-et-Loire

 en cours de recrutement



Département du Loir-et-Cher



Philippe Pires, *Infirmier dans l'Indre*

Priscilla Alalof, Cécile Russeil
et Sophie Thomas,
Infirmières en Indre-et-Loire

Aurélie Vaucher et Charlène Duhem,
Infirmières dans le Loir-et-Cher

Ils conduisent les entretiens infirmiers individuels en santé au travail et organisent dans les entreprises des réunions d'information, des études de postes, des diagnostics en coordination avec les médecins du travail et les conseillers en prévention des risques professionnels.

Les conseillers en prévention

Les conseillers en prévention interviennent auprès des employeurs, des chefs d'exploitation, des salariés, des organismes de formation et des établissements d'enseignement agricole.

Ils ont pour mission :

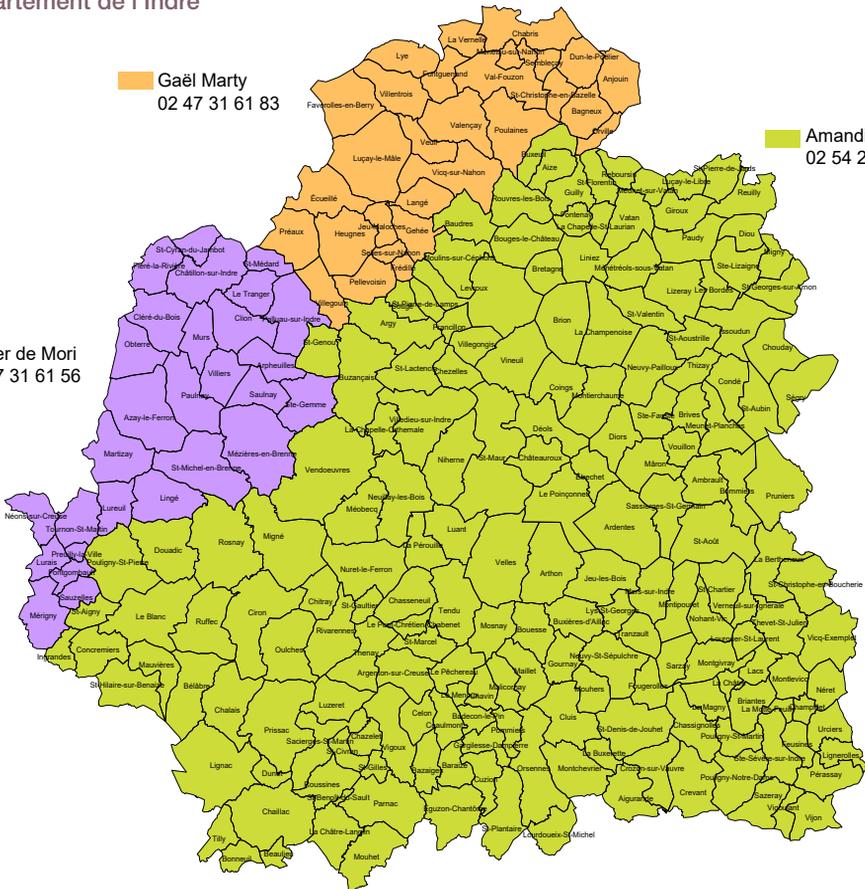
- ❖ d'assurer l'information et le conseil en matière d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail,
- ❖ d'accompagner la mise en œuvre des politiques de sécurité dans les entreprises et les exploitations agricoles (ex : évaluation des risques),
- ❖ de réaliser des études et diagnostics,
- ❖ d'animer des formations et réunions d'information (ex : utilisation des produits phytosanitaires).

Département de l'Indre

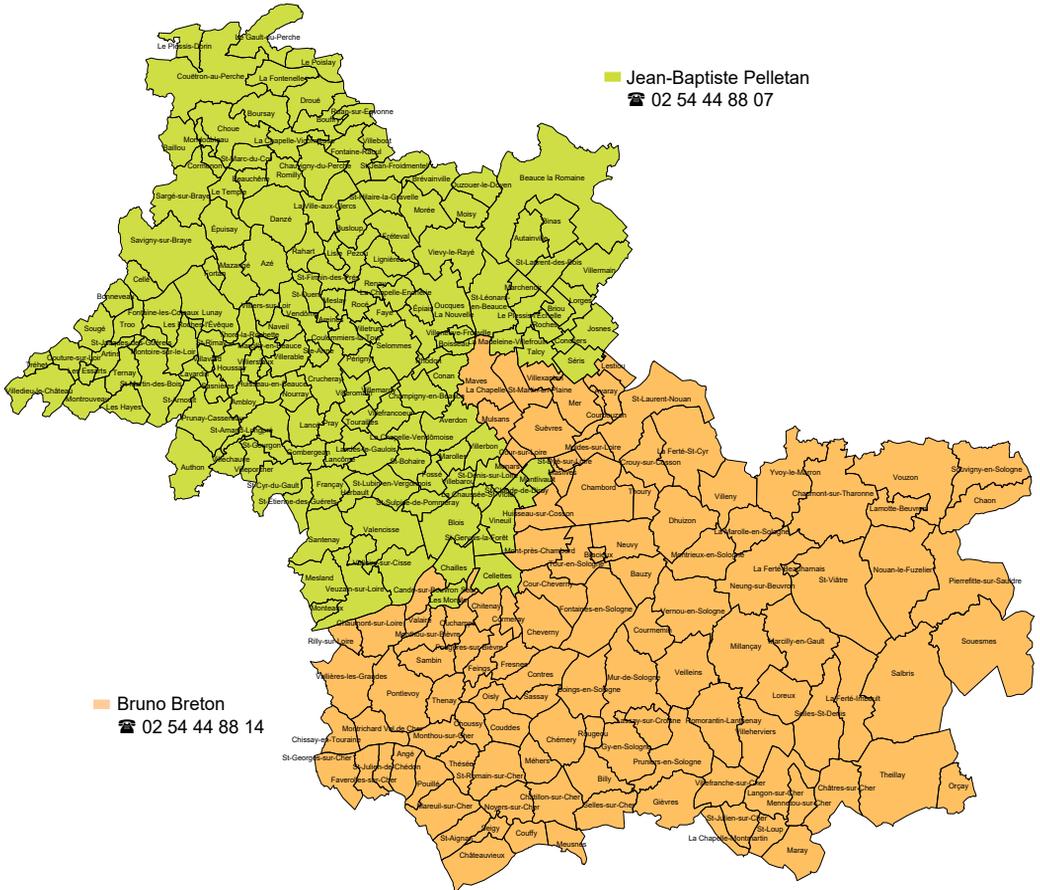
Gaël Marty
02 47 31 61 83

Amandine Gladys
02 54 29 46 48

Xavier de Mori
02 47 31 61 56



Département du Loir-et-Cher



Espace privé du site Internet de la MSA Berry-Touraine :

berry-touraine.msa.fr

Services en ligne, prise de rendez-vous, dépôt de document, messagerie «Mes messages»... accessible 24h/24 et 7j/7

Pour nous écrire, une seule adresse postale :

MSA Berry-Touraine
19 avenue de Vendôme
CS 72301
41023 Blois Cedex

Pour nous contacter par téléphone :

02 54 44 87 87

du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour les employeurs de main d'œuvre et exploitants agricoles, le n° de l'interlocuteur du service Cotisations leur est communiqué directement.

MSA Berry-Touraine

19 avenue Vendôme

CS 72301

41023 Blois Cedex

berry-touraine.msa.fr

berry-touraine.msa.fr/nous-contacter



L'essentiel & plus encore